

# Covid : les huit mesures choc du panel d'experts pour lutter contre la pandémie

**E** lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/covid-les-huit-mesures-choc-du-panel-dexperts-pour-lutter-contre-la-pandemie-1314697

12 mai 2021



Par Virginie Robert

Publié le 12 mai 2021 à 12:00Mis à jour le 12 mai 2021 à 14:50

Dès sa mise en place, le panel des 13 experts mandatés pour évaluer la réponse mondiale à la pandémie a voulu proposer des mesures concrètes et ambitieuses. Avec un objectif : que cette pandémie soit la dernière qui prenne par surprise des Etats non préparés. Leur injonction est d'agir immédiatement pour redistribuer, financer et accroître la capacité de fabrication des vaccins. Ils souhaitent également accélérer la transformation de la gouvernance sanitaire mondiale.

## **Un don d'un milliard de doses de vaccins d'ici à septembre aux pays les plus pauvres**

C'est l'effort qui est demandé aux pays à revenu élevé, qui produisent des vaccins et qui ont une couverture significative de leur population. Ces vaccins sont destinés aux 92 pays les plus pauvres. Cela devra être complété par un milliard de doses supplémentaires mi-2022.

Covid : la livraison de vaccins aux pays défavorisés très insuffisante

## **L'octroi de licences volontaires de brevet sur les vaccins covid d'ici trois mois**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devront réunir les principaux pays producteurs de vaccins pour convenir de l'octroi de « licences volontaires » et de transferts de technologies qui permettront à des pays producteurs mais à faible revenu de produire les vaccins. Le panel donne trois mois aux différents acteurs pour s'accorder sur les licences et les transferts de technologies. Faute de quoi les Etats pourront demander une « licence obligatoire », c'est-à-dire une renonciation aux droits de propriété intellectuelle des détenteurs de brevets, en vertu de l'accord sur les aspects de droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

Vaccins contre le Covid-19 : enquête sur la bataille homérique autour des brevets

## **Les pays du G7 verseront 11,4 milliards de dollars à ACT-A cette année**

---

Il manque 19 milliards de dollars pour financer la plate-forme ACT-A en 2021, les pays du G7 devraient la renflouer à hauteur de 60 % (soit 11,4 milliards). Elle est chargée de distribuer tests, traitements et vaccins (via Covax) aux 92 pays les plus pauvres.

## **Création d'un Conseil mondial de lutte contre les menaces sanitaires**

---

Composé de dirigeants politiques de très haut niveau, il devra maintenir l'engagement politique pour préparer la réponse aux pandémies. Les Etats sont encouragés à adopter une convention cadre sur la pandémie dans les six prochains mois. Tous les pays devront revoir leurs plans de préparation et prévoir les fonds et les personnes nécessaires pour affronter une autre crise sanitaire.

## **Mise en place d'un nouveau système mondial de surveillance**

---

Il devra être fondé sur une transparence totale. L'OMS devrait pouvoir publier immédiatement toute information suggérant l'émergence d'une épidémie. L'organisation pourrait envoyer ses experts sans autorisation préalable et sans délai.

## **Création d'un mécanisme international de financement en cas de pandémie**

---

Ce fonds doit pouvoir mobiliser les contributions à long terme à hauteur de 5 à 10 milliards de dollars par an. Il doit pouvoir assumer la dépense de 50 à 100 millions de dollars en cas de pandémie.

## **Une plateforme prénégociée pour produire vaccins, tests et traitements**

---

A la suite d'ACT-A, cette plateforme doit permettre la production et la reproduction rapide et équitable de « biens publics mondiaux » que sont vaccins, traitements et outils de diagnostic pour lesquels un cahier des charges aura été préétabli. L'adhésion des industriels à celui-ci facilitera leur financement public.

Covid : la crise qui a mis en relief les faiblesses de l'OMS

L'interview de Michel Kazatchkine: «Il faudrait que les mesures d'urgence de l'OMS soient immédiatement suivies d'effets»

## **Renforcer l'autorité et l'indépendance de l'OMS**

---

Parmi les mesures proposées : un seul terme de sept ans pour le directeur général de l'OMS, et la création d'un comité permanent pour gérer les urgences. L'organisation devrait être financée aux deux tiers avec les cotisations des Etats membres.

L'institution devrait mesurer l'état de préparation des Etats pour résister à une pandémie.

Virginie Robert